

Du Rhône aux coteaux



Le mot du Maire

2013, année du patrimoine

Alors que les derniers projets importants sont en cours de finition ou déjà lancés (travaux à Silon et à l'Avenue du Vivarais, pôle multi-générationnel), l'équipe municipale a souhaité placer cette année 2013 sous le signe de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine de notre Commune.

La mise en valeur la plus significative sera bien entendu apportée au château, avec notamment la réfection de la toiture et l'aménagement d'une salle d'exposition au rez-de-chaussée. Mais nous avons également l'intention de restaurer la petite chapelle de la route d'Ardoix, qui en a bien besoin...

Pour ces deux projets, il a été lancé l'idée d'une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. C'est une idée originale, qui devrait permettre à nombre d'entre nous de participer à cette opération, d'autant plus qu'elle ouvrira droit à des réductions d'impôt (voir l'article dans ce bulletin).

Il est question également à Revirand, de mettre en valeur le point de vue et les restes du château et, pourquoi pas, si les finances et... le temps... le permettent, la réhabilitation des lavoirs de Revirand et de Champialet.

Nous continuerons également l'effort entrepris en direction du fleurissement et de l'esthétique des aménagements urbains. Le succès du concours des maisons fleuries nous encourage à persévérer.

A l'aube de cette nouvelle année, permettez-moi, au nom de tous les agents communaux et de toute l'équipe municipale de souhaiter, à chacune et à chacun de vous, une excellente année 2013, et qu'elle vous apporte joie, bonheur et ...santé.

Jacques ALLOUA



Numérotation des rues

Ça y est, chacune de nos maisons est identifiée par un nom de rue et un numéro. Grâce au système métrique nous disposons d'un outil idéal pour ajouter un numéro à n'importe quelle construction nouvelle. Quelques plaques ne nous ont pas encore été livrées, elles seront fixées dès réception.

L'identification de chacune des rues du village va permettre la réalisation d'un plan de la commune.

La commission s'active à géo localiser chacune de nos portes d'entrée, afin de faciliter le travail de la poste, des livreurs, des secours.

Ce travail lent et fastidieux, réalisé sur plan et vérifié sur site, demande beaucoup de temps.

Nous disposerons ainsi d'un outil de communication moderne et fiable.



L'identification sera facilitée

Travaux à Silon : c'est fini (ou presque...)



Avant... Ces travaux à Silon ont été longs, lourds et complexes : réfection du réseau d'assainissement, gestion des eaux pluviales, suppression des poteaux EDF et France Télécom et enfouissement des câbles, remplacement des candélabres, aménagement des pistes cyclables (y compris celles de l'Avenue du Vivarais), reprise des trottoirs dans le hameau, création d'un îlot central, réfection du revêtement et aménagement du carrefour avec la route de la Cance, s'ils répondaient à une demande de la Commune, ont été à la charge du Conseil Général.

Ces travaux à Silon ont été longs, lourds et complexes : réfection du réseau d'assainissement, gestion des eaux pluviales, suppression des poteaux EDF et France Télécom et enfouissement des câbles, remplacement des candélabres, aménagement des pistes cyclables (y compris celles de l'Avenue du Vivarais), reprise des trottoirs dans le hameau, création d'un îlot central, réfection du revêtement et aménagement du carrefour avec la route de la Cance.

Merci aux financeurs

Si le coût à la charge de la Commune reste important, nous avons pu obtenir des subventions conséquentes. Un grand merci à nos financeurs :

- le **Syndicat Départemental d'Energies (SDE 07)**, pour les réseaux d'électricité et de France Télécom,
- l'**Etat** : 28 402 € pour l'assainissement,
- l'**Agence de l'Eau** : 100 500 € pour l'assainissement et les eaux pluviales,
- le **Conseil Général** : 61 651 € pour les pistes cyclables, et 9 600 € pour les eaux pluviales,
- la **Compagnie Nationale du Rhône-CNR** : 61 651 € pour les pistes cyclables, permettant la liaison avec la Viarhona,
- la **Communauté de Communes** : 30 000 € (fonds de concours global).

A noter que la Commune avait, pour cette opération, délégué la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes. L'appui de cette dernière, tant technique qu'administratif, a été très précieux.

Il convient également de remercier les riverains pour leur compréhension, et les entreprises pour la qualité de leur travail. Cela nous permet maintenant d'avoir une entrée dans la Commune agréable et appréciée.

Les maisons fleuries

Cette nouvelle saison du concours des maisons fleuries a vu la participation de 24 "Jardiniers". La remise des prix à eu lieu le 23 novembre, tous les concurrents ont été primés. 1^{er} prix : Marie VERNET - 2^e prix : Marielle ROCHE - 3^e prix : Paulette TEYSSIER

Un grand merci à tous ces «jardiniers artistes citoyens» qui par leur travail et leur imagination participent à la décoration et à la mise en valeur de notre village. Par plaisir et pour votre plaisir, ils savent mettre en harmonie plantes communes et plus rares qui, le printemps venu flattent notre regard.

Jardiner, bouturer, semer, tailler, sont des travaux gratifiants qui nourrissent projets et rêves.

Quelques participants ont voulu donner une part d'eux même à notre domaine commun en embellissant nos rues, mais aussi le ruisseau. Pour eux, la commission a créé un prix spécial récompensant les initiatives réalisées sur le domaine public. Trois prix ont été décernés : 1^{er} prix : Marielle ROCHE (rue du Quart) - 2^e prix : Corinne BONVOISIN (rue de la Passerelle) - 3^e prix : Marcel MASCLEF (rue de la Rigole).

L'année prochaine nous serons encore plus nombreux !



La remise des prix "Georges BIENNIER"

Le point sur l'Avenue du Vivarais

Chacun a pu s'en rendre compte : les travaux dans l'Avenue du Vivarais, s'ils ont certes pris du retard, ont cependant bien avancé.

Ils se divisent en deux tronçons : du carrefour jusqu'au passage à niveau, et du passage à niveau au giratoire. Le Conseil Municipal a validé une troisième phase : l'aménagement de l'Avenue de la Gare.

Du carrefour jusqu'au passage à niveau : il s'agit évidemment de la tranche la plus sensible car, au trafic important des véhicules s'ajoute l'animation liée aux commerces, au parking de la place Bochirol, à la Mairie, etc... Après les travaux de réfection du réseau d'eau potable, qui était ancien, et du réseau d'eaux pluviales, fortement fissuré, il a été changé toutes les bordures de trottoir et mis en place, par le Conseil Général, un revêtement, non définitif. Les trottoirs devraient être terminés début février.

Du passage à niveau jusqu'au giratoire : les pistes cyclables ayant été refaites en même temps que celles de Silon, les travaux préalables ont consisté dans la suppression des poteaux EDF et France Télécom, et dans l'enfouissement des câbles correspondants.

La pose des bordures de trottoirs a commencé et devrait s'achever dans la première quinzaine de février. Une fois ces travaux terminés, le Conseil Général reprendra entièrement le revêtement.

Avenue de la Gare : afin d'avoir un ensemble cohérent avec l'Avenue du Vivarais, il a été décidé de réaménager également cette voie, qui est détériorée et «sous-utilisée». Il s'agira de reprendre le revêtement et d'aménager des parkings libres qui seront d'une grande utilité, en raison notamment de la proximité des commerces.

Les autres travaux en projet

Centre Cassin : il est projeté notamment de rénover entièrement la «salle 4», qui est la plus grande et la plus utilisée, mais en mauvais état intérieur, et d'agrandir la bibliothèque en utilisant la salle réservée à l'UNRPA (une nouvelle salle devant être construite dans le pôle multi-générationnel). Ces travaux s'accompagneront de la mise aux normes pour l'accessibilité des handicapés. Ils devraient commencer en septembre.

Curage du ruisseau : bien que plus modestes, ces travaux sont nécessaires. L'entreprise qui en était chargée devait les effectuer début décembre, mais les fortes pluies l'en ont empêché. Espérons que le débit du ruisseau permettra de les entreprendre rapidement.

Pôle multi-générationnel : les travaux de démolition et de terrassement sont en cours, mais ceux de construction ont pris du retard. Ils devraient commencer en juin.

La projection architecturale du projet est affichée dans le hall de la Mairie, en consultation libre aux heures habituelles d'ouverture.

Une souscription pour le patrimoine

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de l'évoquer : le château est devenu propriété communale, par suite de la donation qui en a été consentie par son propriétaire, consécutivement au succès remporté par sa visite organisée lors des journées du patrimoine en septembre 2008.



Un patrimoine à sauvegarder

Cela permettra d'éviter que ce «symbole de la vitalité du bourg au Haut Moyen-Age», d'après l'architecte des Bâtiments de France, situé au centre du village, ne devienne une ruine.

Le but est maintenant de le mettre en valeur. Pour cela, le plus urgent est de refaire la toiture, qui se détériore fortement. Une fois la toiture refaite, il a été émis l'idée de transformer une pièce au rez-de-chaussée en salle d'exposition, avec une entrée directe par la place du 6ème Spahis, et après démolition de la partie du garage en pierres de lave, inesthétique.

Des subventions ont déjà été accordées pour cela par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et par le Conseil Général de l'Ardèche, qui ont jugé le projet très intéressant. D'autres demandes de subventions sont en cours.

Des avantages fiscaux

Afin de trouver des fonds supplémentaires, la Fondation du Patrimoine a proposé de lancer une souscription publique, qui aurait également pour but de sensibiliser et de motiver des personnes à ce projet.



L'équipe municipale a accepté cette proposition, en demandant d'y ajouter un autre projet : celui de la restauration de la petite chapelle de la route d'Ardoix, car nous savons que, indépendamment de toute conviction religieuse, de nombreuses personnes regrettent de voir se détériorer ce joli bâtiment, dont la coupole a d'ailleurs été crevée par une pierre détachée de la montagne.

Des informations plus précises, notamment sur les modalités de souscription, seront bien entendu données ultérieurement.

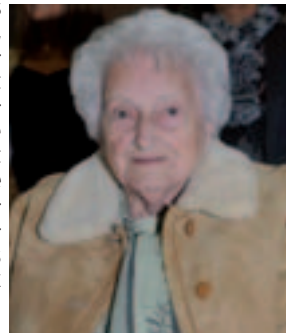
On peut cependant d'ores et déjà préciser que, en utilisant le reçu fiscal qui sera délivré par la Fondation du Patrimoine, chaque souscripteur bénéficiera d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don.

Pour les entreprises, la réduction sera de 60% de l'impôt sur les sociétés.

Affaire à suivre...

100 ans déjà... pour Louisa CEZARD

Le 1^{er} décembre dernier, la municipalité, «Les amis des 3 Côteaux», les Anciens Combattants et l'ADMR, se sont retrouvés pour fêter le centième anniversaire de Louisa CEZARD, en présence de son fils et de sa belle-fille, de ses petits-fils et arrière-petits-enfants ainsi que d'autres membres de sa famille et amis. Née le 29 novembre 1912, Mme Cézard, est bien connue au village où son mari a longtemps été garagiste, avant que son fils ne reprenne le flambeau. A l'issue des messages de sympathie, émouvants pour certains, prononcés par M. le Maire et les responsables d'associations présents, de nombreux cadeaux lui ont été offerts.



Mme CEZARD a ensuite soufflé les traditionnelles bougies de son gâteau d'anniversaire avant de le partager avec l'assemblée qui a levé son verre en lui adressant tous ses vœux de bonne santé, ainsi qu'une bonne continuation.

Noël 2012

Samedi 22 décembre, en avant-goût de Noël, les enfants du village étaient invités par la Municipalité pour un après-midi récréatif.



Un bel après-midi

Un spectacle tout d'abord : en compagnie de M. Pile et de son Véhicule à Idées Enchantées, ils sont partis en exploration de notre époque, en «empruntant le train-train quotidien du temps qui passe», un voyage pour appréhender l'histoire, la nature, l'univers... et découvrir en fait le cours de la vie qui passe et dont ils sont acteurs, comme ils ont pu le prouver lorsqu'ils ont été invités nombreux à intervenir sur scène.

Ensuite, bien que le traditionnel lâcher de ballons ait souffert cette année d'un petit problème technique, le Père Noël était au rendez-vous pour distribuer bises et papillotes ; toujours affable, il s'est aussi prêté au jeu de la pose photo ! Un grand merci à lui pour sa fidélité et sa bonne humeur : Nous profitons d'ailleurs de cette tribune pour lui souhaiter un repos bien mérité et lui donner rendez-vous l'année prochaine !

Le goûter a ensuite été distribué par les membres de la Commission Scolaire qui ont eu en charge la préparation et l'organisation de cette manifestation où l'on a compté une grande participation villageoise : un grand merci à tous !

Repas de Noël des écoles du village

Chaque fin d'année, un repas de Noël est proposé aux enfants des écoles : il a eu lieu jeudi 20 décembre dernier au complexe sportif ; les élèves de l'école privée se sont joints à leurs camarades des écoles publiques et ce ne sont pas moins de 180 enfants qui ont pu partager un menu de circonstance.

Pour une note plus festive, Mme LECHALUPE de l'école du cirque SI DO RE a assuré l'animation tout en faisant participer les petits convives ; nous la remercions vivement pour son intervention, toujours appréciée de tous !

Un grand merci également aux membres du personnel communal qui encadrent et veillent sur le bon déroulement de ce moment de détente et de convivialité.



Un repas de fête !

Principales décisions du conseil municipal

Réunion du 8 novembre 2012

• **Aménagement de l'Avenue de la Gare** : validation des travaux (rabetage du revêtement existant, réalisation d'un nouveau tapis avec création de places de stationnement, prolongement des bordures de trottoir) et du chiffrage estimatif réalisé par le Cabinet JULIEN, maître d'œuvre de l'opération.

• **Opération «Lire et faire lire»** : le Conseil donne son accord pour reconduire cette opération pour l'année scolaire 2012-2013.

• **Auto-surveillance du réseau d'eaux usées** : étant donné la baisse des subventions accordées par l'Agence de l'Eau à la Communauté de Communes, et suite à la demande de cette dernière, le Conseil valide l'installation d'un débit de mesure du déversoir d'orage situé en amont du poste de refoulement des Moulinettes (ancienne station). La Communauté de Communes assurera la maîtrise d'ouvrage, et recherchera les subventions.

• **Vidéo-protection** : devant le souhait exprimé par Monsieur le Préfet de l'Ardèche d'équiper en vidéo-protection tous les ponts sur le Rhône, le Conseil valide l'installation de cet équipement, très fortement subventionné.

• **Travaux au Centre Cassin** : suite à la consultation effectuée, le Conseil décide de retenir l'offre du Cabinet Alain GIRARDET, architecte à SAINT-VALLIER, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation du Centre Cassin.

Réunion du 12 décembre 2012

• **Travaux au château : avant-projet** : validation de l'avant-projet présenté par le Cabinet BECHETOILLE, architecte à ANNONAY, pour la réfection de la toiture du château, et de l'estimatif des travaux pour la création ultérieure d'une salle d'exposition.

• **Travaux au château : demandes de subventions** : le Conseil décide pour les travaux à effectuer au château (toiture et création d'une salle d'exposition) de solliciter des subventions auprès de la Région, des parlementaires dans le cadre de leurs réserves, de la Fondation du CREDIT AGRICOLE. Le Conseil Général de l'Ardèche a déjà accordé deux subventions pour ces travaux (une directement, l'autre sur dossier présenté par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine).

• **Travaux au château : souscription auprès de la Fondation du Patrimoine** : la Fondation du Patrimoine a manifesté son intérêt pour ce projet, et propose le lancement d'une souscription auprès des particuliers et des entreprises, qu'elle est habilitée à gérer. Cette souscription permettra d'obtenir un projet plus complet tout en faisant bénéficier les donateurs d'une réduction fiscale égale à 66% de leurs dons (60% pour les entreprises). Le Conseil donne son accord à cette opération, en demandant d'y rajouter le projet de restauration de la chapelle de la route d'Ardoix.

• **Communauté de communes : accord sur le SCOT** : les Communautés de Communes, pour le compte des Communes membres, ont l'obligation d'adhérer à un SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale). Il s'agit d'un document d'urbanisme à très grande échelle, qui s'imposera aux documents d'urbanisme des Communes. Ces derniers devront donc être en conformité avec ce futur SCOT. Suite au travail effectué par la Communauté de Communes, et aux réunions de présentation aux élus des Communes, le Conseil confirme son accord pour que la Communauté de Communes adhère au SCOT des Rives du Rhône, qui regroupe les Communautés de Communes autour du Rhône, à partir de VIENNE jusqu'à la notre. Ce SCOT est presque achevé, mais devra être repris du fait de l'entrée de notre Communauté de Communes et de celle du bassin d'ANNONAY. Pour cela, le Conseil autorise la Communauté de Communes à adhérer au Syndicat Mixte chargé de cette élaboration.

• **Fusion des Communautés de Communes : avis sur le périmètre et le siège** : à la demande du Préfet de la Drôme, le Conseil confirme l'accord déjà donné sur le projet de fusion entre les Communauté de Communes des Deux Rives, de la Galaure (Châteauneuf de Galaure), des Quatre Collines (Hauterives) et de Rhône-Valloire (Nord-Drôme et 4 communes ardéchoises).

Il donne également son accord pour que le siège de la future Communauté de Communes soit fixé à SAINT VALLIER.

NOTA : il n'a été résumé ci-dessus que les principales décisions prises par le Conseil Municipal. L'intégralité du compte-rendu peut être consultée dans le hall de la Mairie.

Bonne retraite

Après 27 ans passés à SARRAS au service de la population, Simone et Gérard GUERRY ont cessé leur activité de boucherie-charcuterie. Nous regretterons leur bonne humeur, leur disponibilité et leur convivialité. En attendant de les revoir au village à l'occasion des manifestations, nous leur souhaitons de profiter d'un repos bien mérité à ST SORLIN.



Bienvenue à



Benoit et Christel CREPIN vont reprendre courant janvier le bar-restaurant de la Cascade après quelques travaux de rénovation. Lilian RAYMOND fera la cuisine et Benoit et Christel vous accueilleront et vous proposeront des soirées à thèmes tout au long de l'année...

04.75.68.65.11

Un nouvel acteur économique à SARRAS

M. Pierre FLEITH, bien connu des habitants de SARRAS et bien implanté dans le secteur environnant, a décidé de se lancer dans l'immobilier



Agissant en tant que mandataire de l'agence JPV Immobilier Century 21 de Tournon ayant une forte implantation locale, Pierre FLEITH bénéficie des services juridiques du réseau national de Century 21 dans les différents domaines de compétence : transaction ; achat-vente, location, gestion locative et syndic de Co Propriétés.

Il aura à cœur de vous recevoir dans son bureau 10 rue de la passerelle avec Isabelle pour vous accueillir et prendre tout rendez-vous : 04.75.03.51.48 ou 06.20.05.03.39 , pierre.fleith0605@orange.fr

Aïkido

L'Aïkido Club Sarras, emmené par Pascal Chambre 3^e DAN BF, a fini l'année avec un stage enfants/adultes suivi d'une collation conviviale.

L'Aïkido est un art martial de défense sans compétition pour hommes, femmes et enfants de tous âges.

Essais, Inscriptions toute l'année. Osez l'Aïkido à Sarras !

Adultes : Lundi 19h30-21h30 - Mercredi 18h30-19h45

Horaires spécial entreprises : mardi-jeudi 12h-13h30

Enfants : Mercredi 17h30-18h30.

pascalchambre@gmail.com - <http://aikidosarras.fr> - 06 15 69 77 18



L'aïkido, art martial à mains nues

Comité des Fêtes

• En quoi serez-vous déguisé le 12 février ?

Le comité des fêtes attend parents et enfants dans leurs plus beaux costumes à 18h, place Jean Moulin. Nous partirons pour une marche aux flambeaux et nous allumerons le traditionnel fougot !

Tout le monde doit être costumé pour une ambiance festive réussie !



Les verts ont planté devant la cantine...

• Chaque quartier a planté son cèdre et a pu le décorer à ses couleurs !

Merci à la mairie pour cet arbre qui symbolise les «4 quartiers» qui s'affrontent lors de la manifestation de septembre. Jaune, Vert, Bleu et Rouge restent donc mobilisés toute l'année pour défendre leurs couleurs !



Rendez-vous le 12 février



Les rouges, place Jean Moulin



Les bleus ont choisi la caserne des pompiers...



Et les Champialoux... Champialet !!!

APE

L'association des Parents d'élèves des écoles publiques de Sarras-Ozon a organisé son traditionnel concours de belote le dimanche 18 novembre au complexe sportif. Les habitués étaient au rendez-vous. 60 doublettes se sont affrontées pour gagner la cave à vin, remportée cette année par Joel et Josette. Les heureux gagnants des jambons pour le 2^{ème} prix sont Didier et Florian et les rosettes pour la 3^{ème} place ont rejoint le garde manger de Gilles et Danielle. La tombola, avec de très nombreux lots, a vu Mme BUCHE remporter le lecteur DVD double écran. Le magnum de vin a pour sa part été gagné par Mme GRIMAUD, directrice de l'école élémentaire

Nous vous attendons tous très nombreux l'année prochaine. Nous remercions toutes les personnes qui ont donné des lots.



Un concours bien primé !

Sarras-St Vallier Cyclisme

Petit retour sur la saison 2012. Le jeune Samuel Larra a remporté le trophée Drôme-Ardèche minime sur route à l'issue des 14 courses du calendrier. Guillaume Bard s'est distingué également en décrochant le bouquet au réputé grand prix cycliste de Saint-Vallier.



Les jeunes de l'école de cyclisme

Côté collectif, les cyclo-cross men du SSVc sont montés sur la deuxième marche du podium à la coupe Rhône-Alpes par équipe à Vienne cet automne. Pour 2013, le fil rouge des jeunes de l'école de cyclisme sera les rencontres d'écoles du vélo disputées sous forme de jeux ludiques.

Après un entraînement hivernal, les minimes et cadets reprendront leurs montures pour être prêts sur les premières courses du printemps. Ils profiteront d'un stage de trois jours à Vogüé pendant les vacances de Pâques pour peaufiner leur préparation.

Les seniors ont déjà repris l'entraînement avec comme principal objectif, le trophée par équipe 26/07. L'année 2013 sera ponctuée par les six organisations du club dont le 43^e grand prix de la municipalité de Sarras le dimanche 2 juin. Tout renseignement sur le SSVc au 06 77 98 03 35 ou sur <http://ssvcinfo.over-blog.com>.



A.C./A.F.N. de l'Union Fédérale de Sarras

11 NOVEMBRE 2012 : Beaucoup de monde présent au défilé, avec la Municipalité, les Pompiers, les Ecoles Publiques et Privées du village, les A.C - A.F.N. ont participé nombreux à la commémoration du 11 Novembre. Cette année ce sont les enfants de l'Ecole Publique qui ont lu le message de l'U.F.A.C, suivi du dépôt de gerbes par Mr le Maire, les A.C. - A.F.N. et les Pompiers. Au traditionnel repas du 11 Novembre au Restaurant GUIRONNET assistait une invitée d'honneur, Mme Louisa CEZARD, centenaire, veuve d'Alfred CEZARD, Ancien Combattant et Résistant.

5 DECEMBRE 2012 : Avec leurs épouses les A.C.-A.F.N. étaient 25 AU POUZIN devant le Mémorial à la mémoire des tués en AFRIQUE DU NORD. Ils se souviennent que le nom de leur camarade Emile BOMBRUN est gravé sur la pierre du monument.



Une centenaire bien entourée



Sarras Randonnées

- Dimanche 20 janvier 2013 : départ 13h15, place Jean Moulin

- Dimanche 17 février 2013 : départ 13h15, place Jean Moulin

- Dimanche 17 mars 2013 : départ 13h15, place Jean Moulin

- Dimanche 28 avril 2013 : 19ème marche de la Syrah : 3 parcours inédits à découvrir : 9 km, 18 km et 25 km.

Le départ se fera à partir de 8 h de la salle des fêtes de Sarras. Retenez votre date !!!



UNRPA

Le 6 Décembre, 183 personnes se sont retrouvées à la Salle des Fêtes pour partager le repas de Noël des anciens de la commune. Accueillies par Roger FAURE, Président, et par Jacques ALLOUA, Maire, elles ont pu déguster un succulent repas préparé par le Chef Max, traiteur local. Madame CEZARD Louisa notre centenaire, très souriante, présidait, entourée du Maire actuel et des anciens maires de la commune. Nous remercions la Municipalité, les AC/AFN et les commerçants généreux donateurs du loto, qui ont permis d'organiser ce repas.

Rappel des prochaines manifestations :

- Le Repas Belote et tirage des rois, le Jeudi 24 janvier 2013

- L'Assemblée Générale de la section, le jeudi 21 Février 2013

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire à l'UNRPA pour 2013.

(Tél. Président 04 75 23 28 03)



Un repas toujours très apprécié

FNATH

Association des accidentés de la vie à votre service

Elle a pour vocation de conseiller et de défendre les accidentés de la circulation, du travail, les malades et les handicapés de tous régimes.

Des permanences d'accueil et défense sont organisées à la maison des associations à St Vallier :

- les permanences de la section : tous les 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 11 h 30.

- les permanences conseil, défense : les 1^{er} lundi tous les 2 mois, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30



Les zumbatomic

Des nouvelles de la Zumba à Sarras

Alors que les 24 Zumbatomic girls fêtaient l'approche de Noël lundi 17 décembre avec démonstration des chorégraphies mises au point par Christine devant leurs parents, grands parents et amis... un petit goûter et un joli bracelet ont été offerts à chacune.

Pour le groupe des adultes, ce sont plus de 150 personnes (dont 3 hommes !!!) venues le samedi 8 décembre au complexe sportif pour un stage de zumba proposé par Athlé santé Sarras. Pendant 2 heures, Chris et Seb ont enflammé la salle avec des nouvelles chorés de zumba, une battle, un kudoro. Que de calories perdues dans une ambiance de folie... ! A refaire sans modération...



La zumba met le feu

La Galoche



C'est un groupe régulier d'une douzaine de personnes qui chemine tout au long de l'année à raison de 190km par mois sur les sentiers au départ de Sarras les dimanches (env. 20 circ. de 15km) et les jeudis à la journée du Pilat (Ardèche et Loire) jusqu'à Privas, le Vercors et l'Isère.

L'animateur totalise cette année : 2 400km à pied et 7 800km en vélo et après 32 ans : 85 000km à pied et 210 000km à vélo.

ESSV Foot

Le Président de l'ESSV, Joel VERNET, l'ensemble des membres du bureau, les éducateurs présentent leurs meilleurs vœux aux joueurs, supporters et amis du club.

A mi saison, les résultats sportifs sont très encourageants pour l'ensemble des catégories.

Les Seniors A, après une excellente entame de saison, marquent le pas en novembre avant de se reprendre en décembre pour occuper la 3^e place de leur championnat.

Les Seniors B restent invaincus depuis le début de saison et toujours en course pour retrouver leur place en 2^e division.

Les U17 finissent en tête de leur compétition et accèdent en promotion d'excellence pour la 2^e phase de championnat.

Les U15 effectuent un parcours honorable en terminant à la 3^e place de leur groupe. Ce résultat leur garantit le maintien en promotion d'excellence.

Les U13 A terminent 1^{er} de leur poule avec 5 victoires pour 1 défaite et une attaque très prolifique. Ces excellents résultats permettent au groupe d'évoluer en catégorie Elite, le niveau le plus élevé du comité Drôme Ardèche. Les U13 B peuvent obtenir la 2^e place de leur groupe en remportant leur match de retard.

Les U11 et U9 poursuivent leur apprentissage avec des fortunes diverses mais une excellente assiduité indispensable pour leur progression.

1200 enfants à Noël :

La 12^e édition du tournoi Futsal vient de s'achever avec un bilan sportif très positif puisque 1200 enfants ont foulé le parquet du complexe des 2 Rives et offert un spectacle de qualité dans le respect de l'adversaire et une ambiance chaleureuse.

La 12^e édition s'avère un excellent cru, avec un remarquable niveau de jeu dans l'ensemble des catégories.

Mais la réussite, indispensable à la vie du club, repose sur l'aide apportée par les municipalités de Sarras et Saint Vallier, ainsi que la mobilisation des bénévoles et la contribution des sponsors. Le Président de l'ESSV et les membres du bureau les en remercient.

Pour retrouver toute l'actualité de l'ESSV (programme sportif, résultats, commentaires des rencontres, photos des équipes, classement du meilleur buteur, événements et manifestations) vous pouvez consulter le site : essv.footeo.com

Les dates à retenir :

3 et 10 février 2013 : ventes de caillettes

30 mars 2013 : soirée dansante

9 juin 2013 : 80 ans de l'ESSV



A.L. CYCLO SARRAS/OZON

Le 20 octobre dernier, L'ALCSO a organisé la grimpe chronométrée du Gamay nouveau. Encore un bon cru, favorisé par une météo exceptionnelle, inhabituelle pour la période. 95 coureurs ont pu prendre la mesure des pentes exigeantes de la montée sur Champialet. Tous ont une nouvelle fois salué l'organisation sans faille, et ont pu apprécier le Gamay nouveau offert par la Cave de Sarras.

L'hiver s'installe progressivement, et les jours diminuant, les sorties d'entraînement reprennent sur un rythme à allure modérée, par groupes de niveau.

L'association en profite pour préparer ses prochains rendez-vous en 2013 :

Rallye VTT : dimanche 17 mars

Rallye Route : samedi 11 mai

De nombreuses sorties de découverte à la journée sont prévues: Gard, lacs d'Isère...

Surfant sur le succès de la traversée des Alpes en 2012, l'ALCSO affrontera les redoutables pentes des Dolomites (Italie) en les traversant d'Est en Ouest du 22 au 29 juin.

Pour plus d'informations : www.chez.com/alcs0.



Amicale Laïque

L'arbre de Noël des écoles publiques a eu lieu le vendredi 14 Décembre, avec un spectacle très apprécié des enfants : M. MIDI est venu de la Savoie avec son bouquetin, sa marmotte et d'autres animaux.

Pendant l'entracte s'est déroulé le marché de Noël des CM2 pour financer leur voyage du mois de Juin à Versailles.

Puis les enfants de maternelle et d'élémentaire ont chanté et appelé le Père Noël qui est passé leur distribuer les gouters.

L'amicale laïque section "vie des écoles" remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée.

Notons le prochain rendez-vous de l'amicale laïque section vies des écoles : le LOTO le dimanche 20 Janvier 2013 à Ozon à partir de 14h.

Informations diverses

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :

Ouverture du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Tel : 04.75.03.84.07

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Tél. 04 75 23 04 81
lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h
mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Piles usagées et cartouches d'encre d'imprimantes à déposer dans des containers adaptés en mairie.

PERMANENCE SOCIALE

Permanences en mairie tous les samedis de 9h30 à 11h pour essayer de résoudre avec vous tous vos problèmes, même purement administratifs.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Tél : 04.75.23.09.75
La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 11h30.

ENCOMBRANTS

Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie. Un ramassage sera effectué par les employés communaux.

LES PERMANENCES EN MAIRIE 1^{er} étage

ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON

Uniquement sur RDV au 04.75.07.07.10 (CMS de TOURNON)

CAF - 0810 25 07 80

Les mardis matins en mairie de 9h à 10h30 sans rendez-vous.
Aurélié PELLEGRINI.

LES PERMANENCES AU CENTRE RENÉ CASSIN :

Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h,
Vous pouvez joindre Mme Pomaret au 04 75 23 46 19,
les lundis, mardis, jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

Relais Assistantes Maternelles :

Le 4^{ème} lundi du mois de 8h30 à 11h, salle N° 1
et sur rendez-vous au 04 75 03 73 77

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

POMPIERS : le 18 ou 112 d'un portable

SAMU : 15

GENDARMERIE d'ANDANCE : 04 75 34 21 44

CENTRE HOSPITALIER ST-VALLIER : 04 75 23 80 00

CENTRE HOSPITALIER ANNONAY : 04 75 67 35 00

CENTRE HOSPITALIER TOURNON : 04 75 07 75 07

CLINIQUE LES CÉVENNES ANNONAY : 04 75 69 21 00

CENTRE ANTI-POISON : GRENOBLE : 04 76 76 59 46

CENTRE ANTI-POISON : LYON : 04 72 11 69 11

Dr ARHANCET Dominique : 04 75 23 30 80

Dr CETTIER Annick : 04 75 23 39 86

Dr MONDON Philippe : 04 75 23 07 68

MÉDECIN de GARDE le W.E et jours fériés : 15

CABINET INFIRMIERS de SARRAS :

04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22

CENTRE de SOINS de ST-VALLIER : 04 75 23 11 22

PHARMACIE DES CEVENNES : 04 75 23 00 70

PHARMACIE de GARDE le W.E : 04 75 03 02 53

KINESITHERAPIE : J.DEGACHE : 04 75 23 13 08

DENTISTE : LUCIEN-GAY Lidwine : 04 75 23 18 57

DENTISTE de GARDE : 04 75 40 82 82

AMBULANCES :

Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08

TAXIS VALLON : 04 75 23 23 23

LOISIRS :

Office de Tourisme St Vallier : 04 75 23 45 33

Centre aquatique "Bleu Rive" : 04 75 23 18 99

Ciné Galaure : 08 92 68 05 93

COORDONNEES PRESSE

DAUPHINÉ LIBÉRÉ - M Serge GACHE

1 Place Maxime Chantier - 07340 ANDANCE

06.81.84.39.89 - serge.gachecoulard@laposte.net

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - M Jean Claude REYNAUD

2 Rue des Moulinettes - 07370 SARRAS

04.75.23.09.46 - jean-claude.f.reynaud@laposte.net

LE REVEIL - M. Louis BARGE

Avenue du Vivarais n° 15 - 07370 SARRAS - 04.75.23.16.81

ÉTAT CIVIL OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE

NAISSANCES :

Sélène PERRIN : 6 octobre

Léane BETTON : 8 octobre

Lou-Anne GAILLARD : 11 octobre

Liam FAURY : 13 octobre

Noah CHANTRIAUX : 16 octobre

Rafaëli FAURIAT : 20 octobre

Louis GALLIEN : 28 octobre

Luisa CAGGIU : 5 décembre

Lény DORNE : 17 décembre

Alann GIRARD MARRON : 30 déc.

DÉCÈS :

Mario PIRRERA : 4 octobre

Camille CHEYNIS née JACQUIER : 15 octobre

Jacqueline CHEYNEL née CHAZALLET : 6 novembre

Denise GIAL-GISCHIA née ASTRUC : 25 novembre

RÉCAPITULATIF POUR L'ANNÉE 2012 :

Naissances : 32

Décès : 14

Mariages : 6

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR - MANIFESTATION	LIEU
Dimanche 13 ou 20 janvier	Amicale Laïque - Loto	Salle des fêtes
Vendredi 18 janvier	AC-AFN - Galette des rois	Salle des fêtes
Samedi 19 janvier	FNATH - AG	Cassin - Salle 4
Dimanche 20 janvier	Boule Sportive - Assemblée générale	Boulodrome
Dimanche 20 janvier	Karaté Shotokaï - Stage + passage de grade	Dojo + Gymnase
Jeudi 24 janvier	UNRPA - Repas, belote, galette des rois	Salle des Fêtes
Mardi 12 février	Ecole du Vieux Château - Carnaval	Complexe sportif
Mardi 12 février	Comité des fêtes - Fougot	Les Iles (salle des fêtes si pluie)
Samedi 16 février	Pompiers - Soirée Familiale	Salle des Fêtes
Dimanche 17 février	Aïkido Club Sarras - Rencontre inter-club	Dojo uniquement
Jeudi 21 février	UNRPA - AG	Salle des Fêtes
Dimanche 3 mars	ACCA - Matinée boudin et caillette	Salle des fêtes
mercredi, 6 mars	Asso Donneurs Sang - Collecte	Salle des Fêtes
Samedi 16 mars	Aïkido club Sarras - Rencontre inter-club	Dojo uniquement
Dimanche 17 mars	Aïkido club Sarras - Rencontre inter-club	Dojo uniquement
Dimanche 17 mars	AL Cyclo Sarras-Ozon - 7 ^e Rallye VTT	Gymnase
Mardi 19 mars	APEL - Saint Joseph	Ecole du Vieux Château
Samedi 23 mars	La Boule Sportive - Challenge René FAURE	Boulodrome
Dimanche 24 mars	AC-AFN - Thé dansant	Complexe sportif (dojo + gde salle)
Vendredi ? avril	APEEL - Soirée théâtre	Salle des fêtes
Dimanche 14 avril	AC-AFN - AG	centre R.Cassin - Salle 3
Jeudi 18 avril	AC-AFN - Conseil Administration UFAC	Salle des Fêtes
Dimanche 21 avril	Aïkido club Sarras - Préparation DAN	Dojo uniquement
Dimanche 28 avril	Sarras Randonnées - 19 ^{ème} marche de la Syrah	Salle des Fêtes
Dimanche 28 avril	AC-AFN - Souvenir des Déportés	Rendez-vous devant la salle des fêtes